

AUVERGNE-RHÔNE-ALPES

LE RENOUVEAU DU THERMALISME

PASSE PAR LA PRÉVENTION SANTÉ

ET LE BIEN-ÊTRE

ÉMILIE PEYRONNET

Directrice de projet Thermalisme et pleine santé, Région Auvergne-Rhône-Alpes

< emilie.peyronnet@auvergnerrhonealpes.fr >

Améliorer et préserver son capital santé est une préoccupation croissante de notre société confrontée au vieillissement de la population. L'espérance de vie augmente, mais encore faut-il rester en bonne santé.

Forte de la richesse de ses eaux, la région Auvergne-Rhône-Alpes possède tous les atouts pour se positionner comme la région de référence sur le champ du mieux-être thermal et de la prévention santé. À elles toutes, les 24 stations thermales d'Auvergne-Rhône-Alpes proposent les 12 indications thérapeutiques prises en charge par l'Assurance maladie dans le cadre des cures thermales.

La Région Auvergne-Rhône-Alpes a choisi de faire du thermalisme l'un des cinq axes prioritaires de sa politique touristique. Elle a lancé un vaste plan thermal visant à stimuler l'activité et à rester en pointe sur les nouvelles tendances du secteur. Doté de 23 millions d'euros, ce plan permet d'accompagner les stations de la région dans leurs projets de développement et de diversification (prévention santé et bien-être, notamment). Avec une ambition : faire des stations thermales des lieux de pleine santé.

“Le bien-être est devenu, ces dernières années, un enjeu de premier plan avec une évolution progressive de la question de la santé vers la prévention santé et le mieux-être durable. Soins, activité physique, gestion du stress, nutrition, programme d'éducation thérapeutique : la notion de santé globale s'est peu à peu imposée. Au-delà de l'aspect médical, cette évolution constitue une opportunité de positionner les stations thermales d'Auvergne-Rhône-Alpes comme des pôles d'excellence de la pleine santé”, expliquent Nicolas Daragon, vice-président de la région Auvergne-Rhône-Alpes délégué au tourisme et au thermalisme, et Frédéric Bonnichon, conseiller régional chargé du suivi du plan thermal.

STATION THERMALE DE DEMAIN. La Région Auvergne-Rhône-Alpes a choisi de faire du thermalisme l'un des cinq axes prioritaires de sa politique touristique, aux côtés de la pleine nature, de l'œnotourisme et de la gastronomie, des stations de montagne et de l'itinérance. Un grand plan thermal a été lancé afin de stimuler l'activité existante tout en restant en pointe sur les nouvelles tendances du secteur.

Ce plan thermal, doté de 23 millions d'euros, vise à impulser une nouvelle dynamique et à avoir un rôle d'effet de levier. Il permet d'accompagner les stations d'Auvergne-Rhône-Alpes dans leur projet de développement et de diversification de leur offre thermique : 20 millions d'euros sont dédiés au soutien à l'investissement ; 3 millions d'euros à la mise en place d'actions collectives autour de l'innovation, de la formation-professionnalisation et la communication. Un groupe de réflexion a été mis en place ; ses travaux portent sur la station thermique de demain, une station où chacun pourra “renaître” et améliorer durablement son capital santé.

Pour mettre en place ces actions et faire en sorte qu'elles répondent au mieux aux attentes des professionnels du secteur, la Région travaille main dans la main avec les fédérations thermales régionales et les partenaires de la filière. Le comité régional du tourisme Auvergne-Rhône-Alpes Tourisme est pleine-

ment impliqué dans la démarche du plan thermal, notamment sur le volet promotion (campagnes numériques, participation à des salons, réalisation de vidéos, photos...) mais également sur l'analyse des clientèles⁽¹⁾.

Attirer de nouvelles clientèles, dont des clientèles touristiques, c'est les amener à choisir une station thermique pour la réalisation de cet objectif : prendre soin de soi et améliorer son capital santé. La station thermique de demain doit s'envisager comme une véritable destination touristique au sein de laquelle l'ensemble des composantes de la prévention santé (activités physiques, volet mental, nutrition) sont présentes. Ce n'est plus uniquement l'affaire de l'établissement thermique, mais celle de l'ensemble de la station.

C'est parce qu'il s'agit d'un enjeu global que chacune des stations candidates au plan thermal 2016-2020 a dû faire candidature commune, avec un projet associant la municipalité, les thermes, en lien avec l'office de tourisme. Le plan thermal vise aussi à inciter l'ensemble des acteurs à partager leur stratégie et à avoir une même vision pour le développement de leur station. La gouvernance est un enjeu majeur !

QUINZE STATIONS RETENUES. Quinze stations ont été retenues et bénéficient ainsi du soutien de la Région. En avril 2019, plus de 10 millions d'euros ont été engagés en soutien à des projets d'investissement de près de 60 millions d'euros pour améliorer les conditions d'accueil des curistes, la qualité des soins et des équipements, la modernisation ou la création de spas et d'espaces dédiés aux clientèles de bien-être. L'accompagnement régional porte aussi sur le cadre de vie : embellissement du parc thermique ; amélioration de l'accès aux thermes ; végétalisation des espaces... Il s'agit de valoriser le patrimoine culturel, architectural et paysager d'exception dont jouissent les villes thermales. Les projets mis en œuvre ont engendré une émulation territoriale, notamment dans le champ du tourisme, avec la rénovation d'hôtels, la création de nouvelles activités de nature...

Pour poursuivre la dynamique ainsi impulsée, la Région a décidé de lancer un second volet

(1) Lire notamment :

Guilhem PONCY et Delphine CHABERT, “Le bien-être thermique, un enjeu stratégique pour Auvergne-Rhône-Alpes”, *Espaces tourisme et loisirs*, n° 346, janvier 2019.

du plan thermal. Celui-ci vise à accompagner de nouvelles stations thermales. Il doit permettre aussi d'approfondir le travail du groupe de réflexion sur la station thermale de demain.

L'objectif de la Région est, aux côtés des fédérations thermales et des acteurs de la filière, d'accompagner les stations thermales afin qu'elles puissent proposer des prestations glo-

bales et personnalisées avant, pendant, et surtout après le séjour. Pour pérenniser leur mieux-être, les clients doivent garder, une fois rentrés chez eux, les bonnes habitudes prises lors du séjour thermal. La prévention santé est une démarche individuelle et volontaire ; c'est donc à une véritable éducation de leurs clients que doivent contribuer les stations thermales. ■

LA STATION THERMALE, UN LIEU POUR APPRENDRE À VIVRE EN BONNE SANTÉ !

PR YVES-JEAN BIGNON

Oncogénéticien, professeur des universités, praticien hospitalier

PR PATRICK CARPENTIER

Spécialiste en médecine interne, professeur des universités, praticien hospitalier

DR DANIELLE FAURE-IMBERT

Présidente de Thermauvergne, coprésidente de la Fédération thermale Auvergne-Rhône-Alpes

Les stations thermales s'investissent depuis longtemps dans le bien-être et la remise en forme, au-delà de leur mission principale de participation au traitement des maladies chroniques. Elles peuvent et doivent aller plus loin en

devenant des spécialistes de la prévention (primaire, secondaire et tertiaire). Une prévention dont les effets dépassent l'épanouissement immédiat en ayant un impact positif et durable sur la santé des personnes.

La médecine préventive est le nouvel enjeu de santé publique. S'inspirant du concept de la médecine 4P (prédictive, préventive, participative, personnalisée), la prise en charge médicale se déplace progressivement du cura-

tif vers le préventif. Il s'agit de s'occuper des personnes bien portantes afin qu'elles restent bien portantes le plus longtemps possible. Ce nouveau paradigme médical est particulièrement important en France où l'espérance de vie est une des meilleures au monde, mais où l'espérance de vie en bonne santé est malheureusement beaucoup moins favorable. La notion de pleine santé (physique, mentale et sociale) devient alors un enjeu majeur de notre société. Nous avons trois leviers pour intervenir chez la personne saine et corriger ses facteurs de risque : lutte contre la sédentarité (activité physique adaptée) et les erreurs alimentaires (apprentissage de la nutrition-santé-plaisir) ; lutte contre les effets négatifs du stress avec des techniques de détente, et lutte contre les addictions (alcool, tabac, numérique...).

Les stations thermales apparaissent comme le lieu adapté, voire idéal, pour ce type de prise en charge. Ce sont des lieux médicalisés, multidisciplinaires, qui réunissent : action thérapeutique spécifique des eaux thermales ; caution médicale confirmée par la recherche thermique ; capacité à mettre en place des activités encadrées, suivies et évaluées ; cadre de vie privilégié des villes d'eaux et infrastructures nombreuses (offices de tourisme, équipements culturels et sportifs, hébergement diversifié...). L'idée est de faire des stations thermales des "stations thermales de pleine santé", destinations touristiques à part entière dédiées à la santé. Ces stations attireront de nouvelles clientèles nationales et européennes majoritairement constituées d'actifs désireux d'apprendre une meilleure hygiène de vie afin de préserver leur santé.

L'implication de la collectivité aux côtés de l'établissement thermal, la participation pleine et entière des acteurs locaux concernés, professionnels de santé

mais aussi ensemble des commerçants, hébergeurs, restaurateurs et professionnels de l'animation, des loisirs, du transport... sont des éléments essentiels du concept.

Le projet de ville imaginé dans cette optique passe, entre autres, par la facilitation de l'accueil du public (signalétique, conciergerie d'accueil...) et par la création d'équipements dédiés aux activités de santé. Ainsi que par la valorisation des parcs en espaces de détente et de loisirs, la création de jardins pédagogiques, l'implantation de parcours de santé, la mise en place de déplacements doux, la préservation rigoureuse de l'environnement et de la qualité de vie, et la mise en place d'activités de loisirs rendant la destination attractive. ■



STATIONS THERMALES EN MUTATION

LES EXEMPLES DE CHÂTEL-GUYON, BRIDES-LES-BAINS ET VALS-LES-BAINS

ÉRIC BRUT

Directeur général de Thermauvergne

< e.brut@borvo.com >

SOPHIE FOURNIER VONDERSCHER

Déléguée générale de

Rhône-Alpes Thermal - Balineae

< fournier.sophie@balineae.fr >

Parmi les stations thermales accompagnées dans le cadre du plan thermal, voici trois exemples illustrant la volonté des établissements et des communes de mieux accueillir les visiteurs dans des établissements repensés. Ces stations ont compris que la recherche du bien-être dans notre société n'est pas une simple mode, mais une tendance de fond qui s'inscrit de manière profonde dans de véritables habitudes sociales. Les Français ont aujourd'hui fait de leur recherche de l'équilibre un principe de vie ; ils cherchent à manger mieux, à vivre mieux, à être mieux dans leur corps comme dans leur tête...

CHÂTEL-GUYON. La station de Châtel-Guyon connaît actuellement le plus important investissement privé du secteur thermal en France (35 millions d'euros) avec la construction d'un resort thermal de 15 000 mètres carrés pro-

posant, sur un seul site, différentes prestations intégrées. Le resort comprend : un établissement thermal nouvelle génération, un spa thermal avec piscine intérieure/extérieure et des thermes premium, une résidence de tourisme 4★ de 90 appartements, un restaurant de 90 couverts ouvert à tous, une résidence services pour seniors de 60 appartements et un centre de recherche et de formation sur le microbiote.

Le groupe France Thermes, qui porte ce projet, considère que le thermalisme est une thérapie d'avenir et veut faire de Châtel-Guyon une station européenne de référence sur le digestif et le microbiote. Plusieurs objectifs guident son action :

- accroître la capacité d'accueil des curistes conventionnés et atteindre 10 000 curistes assurés sociaux à l'horizon de sept ans ;
- étendre la période d'ouverture de février à novembre, soit 294 jours (contre 229 actuellement) et viser à terme une ouverture annuelle ;
- créer 80 emplois nouveaux, c'est-à-dire passer de 60 à 140 emplois équivalent temps plein d'ici à sept ans ;
- attirer de nouveaux curistes et clients, français ou étrangers, avec des profils différents, davantage axés sur la prévention santé et le bien-être.

Ce projet essentiel est réalisé en étroite partenariat avec la ville de Châtel-Guyon qui réa-

lisera parallèlement des aménagements urbains, ainsi qu'un plan d'action concernant les services, les transports, le stationnement, la circulation ou encore l'aménagement du parc thermal...

En Auvergne-Rhône-Alpes, France Thermes poursuit son développement avec l'acquisition récente de la Compagnie de Vichy.

BRIDES-LES-BAINS. Idéalement situé au sein du domaine skiable des Trois Vallées, à 556 mètres d'altitude, en Savoie, le centre thermal de Brides-les-Bains crée l'événement en 2018, sous le signe du renouveau. Fort de son expérience thermale de plus de 170 ans, Brides-les-Bains est la première station thermale française sur son créneau, à savoir la perte de poids durable et le soulagement des rhumatismes. Brides-les-Bains est un village où l'on vient apprendre à retrouver l'équilibre et où l'on est accompagné de retour chez soi avec un suivi post-cure par e-mail.

Le Grand Spa thermal, créé en 2005, a fait récemment l'objet de travaux importants (15 millions d'euros d'investissement et deux ans de travaux). Il a dévoilé en mars 2018 de nouveaux espaces dédiés au bien-être (2 700 mètres carrés). Le Grand Spa thermal est une invitation à vivre une expérience unique au cœur du village dédié à la minceur et aux activités de plein air. Les clients profitent dorénavant d'un parcours aquatique composé d'un couloir de nage de 25 mètres de long, d'un bassin aquaforme de 25 mètres carrés, d'un bassin ludique de 18 mètres de long avec jacuzzis, lits à bulles, jets sous-marins, cols de cygne et autres activités d'eau. L'exploitation du Grand Spa thermal bénéficie de l'appui des experts des thermes et d'une équipe de professionnels de la santé et du mieux-être (hydrothérapeutes, kinésithérapeutes, diététiciennes, esthéticiennes, éducateurs sportifs). Des rendez-vous "nutrition pratique" sont organisés : conférences, démonstrations en cuisine, éducation thérapeutique, ateliers thématiques.

À Brides-les-Bains, tous les acteurs de la station thermale se mobilisent pour offrir une véritable expérience, celle du "bien maigrir". Une

collaboration étroite est établie entre les thermes et les médecins, et avec les hôteliers-restaurateurs et l'office de tourisme.

En 2013, la station a créé un label diététique. Les établissements labellisés (hôtels-restaurants de 2☆ à 4☆, un traiteur et un restaurant) proposent des menus diététiques renouvelés chaque jour. Leurs chefs de cuisine sont formés régulièrement à la diététique.

VALS-LES-BAINS. La station de Vals-les-Bains profite d'une situation d'exception au cœur de l'Ardèche méridionale. Elle est reconnue depuis 1845 en tant que station spécialisée pour le traitement du diabète. Elle soigne également les affections digestives, le surpoids et les troubles du métabolisme.

Depuis plusieurs années, les thermes ont, en partenariat avec la Ligue contre le cancer, développé une cure post-cancer du sein, pour les femmes en rémission complète. L'objectif du séjour est la stabilisation à son poids d'équilibre, l'amélioration de la qualité de vie, la reprise de l'activité physique, la diminution de l'anxiété.

Les thermes incitent tous les curistes à bouger mieux et à bouger plus, via des innovations dans les programmes d'activités physiques (cours de Pilates, aquacircuits en piscine...). Chaque curiste dispose d'un podomètre pendant sa cure.

En 2018, les thermes ont lancé un vaste chantier de rénovation et d'agrandissement. Un nouvel hammam et un vaporarium ont ouvert en avril 2019. La construction d'une piscine extérieure est également prévue. L'objectif de ces travaux, pour lequel 12 millions d'euros sont investis, est d'accroître la capacité d'accueil de l'établissement thermal (de 2 400 à 4 500 mètres carrés à l'horizon 2020). Les thermes prévoient de doubler la fréquentation annuelle des curistes (de 2 600 à 5 000 curistes par an) et d'augmenter l'activité dédiée au bien-être (de 40 000 à 80 000 prestations à l'année). Le projet de rénovation permettra enfin d'harmoniser les lieux et de dissocier les espaces de cure des lieux dédiés aux soins et activités de bien-être. ■

© ACAPACE/Jardin d'Arcadie/DGA Architecture/France Thermes



CHÂTEL-GUYON

Vue de l'esplanade

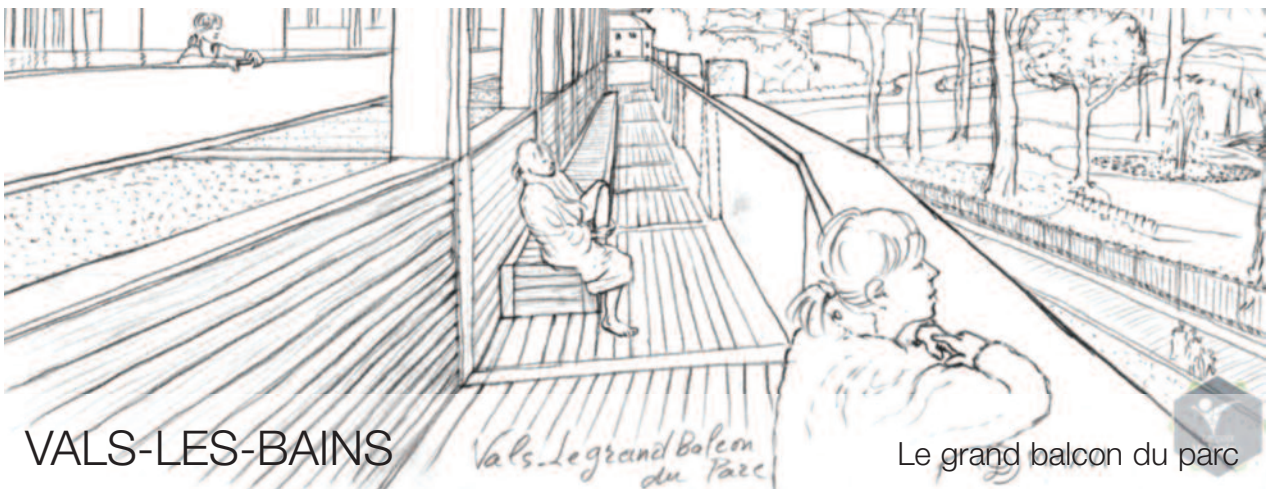
© J. Mondière



BRIDES-LES-BAINS

L'espace aquatique du Grand Spa

© Croquis Architecte Luc Demolombe



VALS-LES-BAINS

Le grand balcon du parc